



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **L-CARS SA**, Route d'Eclagnens 4,
1376 Goumoens-la-Ville
2. Date du prononcé de dissolution: 04.09.2015
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 30.11.2015
5. Remarques: Par décision rendue par le Président du Tribunal civil d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 10.07.2015, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731 b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.
But : l'exploitation d'une école de conduite, l'enseignement pratique et théorique de la conduite automobile, la formation et le perfectionnement des conducteurs, l'organisation de cours et stages de conduite et de voyages, ainsi que la location et le commerce de véhicules automobiles.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT
DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS
1401 Yverdon-les-Bains

02443681

